

RAPPORT FINAL

“Comparing Scales of Citizenship Between Legal and Social Representations”

**PIEA, Fondation Maison des Sciences de l’Homme and
Columbia University Institute for Scholars in Paris (Reid Hall)
Avril-Juin 2007.**

Membres du groupe :

Catherine Neveu (LAIOS, Cnrs-Ehess, France)

Evelina Dagnino (Université de Campinas, Brésil)

Kathleen Coll (Stanford University, USA)

John Clarke (Open University, RU)

I. Points de depart :

Les membres du projet “Comparing scales of citizenship between legal and social representations” partageaient une conception de la citoyenneté comme notion complexe et polysémique, pouvant renvoyer à un statut légal individuel, décrire une forme d’appartenance à une communauté politique, ou un engagement actif dans la sphère publique. Bien qu’il n’y ait pas de lien conceptuel nécessaire entre les deux notions, la citoyenneté et la nationalité sont souvent confondues, tant dans les usages scientifiques que sociaux, et les définitions légales de la citoyenneté elles-mêmes ne permettent pas toujours de les distinguer.

Mais que l'on considère les liens construits dans chaque société entre nationalité et citoyenneté, l'éventail de droits accessibles pour les citoyens, ou les procédures d'accès à la citoyenneté, il n'en demeure pas moins que ces questions sont généralement abordées d'un point de vue légal ou juridique relevant du domaine de l'Etat. La citoyenneté a ainsi principalement été définie et étudiée d'un point de vue légal, et la recherche à son sujet concerne souvent l'analyse des évolutions législatives dans le temps et l'espace. Certes, les juristes sont généralement conscients du fait que les définitions légales de la citoyenneté sont le reflet de l'état d'une société à un moment donné, et qu'elles incorporent des évolutions quant aux représentations de l'appartenance légitime.

La faible attention portée au rôle joué par la dite « société civile » dans la définition et l'évolution de la citoyenneté est néanmoins surprenante. Pourtant d'une part, la citoyenneté est constituée, débattue, revendiquée, dans l'ordinaire de la vie sociale, et pas uniquement lors d'épisodes révolutionnaires ; d'autre part, les citoyens (et les non-citoyens) réagissent aux politiques d'Etat et se mobilisent au sein de la société elle-même, autant de processus essentiels à prendre en compte pour qui veut comprendre la « fabrique » de la citoyenneté (Bénéï, 2005).

Autrement dit, nous avons souhaité clairement prendre en compte le fait que la citoyenneté (et la nationalité) sont, comme le souligne J. Leca (1991) des constructions sociales et politiques arbitraires, dont les frontières ne sont pas seulement définies au cours des périodes de bouleversements historiques, mais dans les interactions quotidiennes entre politiques publiques et mouvements sociaux. Notre point de départ a donc été l'idée que la citoyenneté était plus un processus qu'un simple statut, et qu'elle est constamment redéfinie et reformulée dans les multiples interactions entre Etats et sociétés civiles, ainsi qu'au sein de la société elle-même.

Ce sont précisément ces connexions et disconnexions entre conceptions légalement et socialement constituées de la citoyenneté que le groupe a explorées, en s'appuyant notamment sur les recherches menées par ses membres au Brésil, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. L'ensemble de ces recherches avaient déjà souligné à quel point les représentations dominantes et/ou légales de la citoyenneté pouvaient être en décalage par rapport aux pratiques et représentations sociales,

particulièrement dans les mobilisations et mouvements locaux de groupes économiquement ou socialement désavantagés.

La question des relations complexes entre citoyenneté et nationalité requiert une attention particulière, dans la mesure où un ensemble d'évolutions récentes, parmi lesquelles le caractère post-colonial des sociétés européennes et le développement des migrations internationales, remet fortement en cause leur confusion. Si la littérature concernant l'émergence d'une forme post-nationale de citoyenneté est stimulante (Soysal, 1994), elle sous-estime souvent largement deux dimensions centrales : celle de l'accès aux droits politiques, et celle des sphères de citoyenneté au sein même des sociétés nationales. En d'autres termes, si un changement dans les références sur lesquelles s'appuient les revendications de citoyenneté peut être observé (de l'incorporation dans la « culture nationale » aux droits humains universels), une telle évolution ne peut être autant déconnectée d'une question centrale : dans quelle mesure de tels changements sont-ils socialement interprétés et incorporés ? Comme le souligne B. Poche (1992), la citoyenneté comporte également une dimension de reconnaissance au sein de la société elle-même, entre citoyens, quant à la légitimité du partage et de l'usage du « topos ».

Le groupe a eu comme un des ces points centraux de réflexion une analyse approfondie d'un champ souvent sous-estimé dans les études de la citoyenneté : comment des conceptions localement et/ou socialement construites de la citoyenneté peuvent différer de ce que dit la loi, et dans quelle mesure de telles pratiques et représentations socialement/localement produites d'une part, et les catégorisations légales d'autre part, interagissent de manière complexe. Le groupe s'est principalement attaché à l'analyse de deux séries centrales de questions.

1. Les échelles de la citoyenneté

Le groupe a engagé une exploration plus précise des « échelles de la citoyenneté ». En s'appuyant sur les recherches menées par ses membres dans quatre sociétés très différentes, ceux-ci ont analysé comment la citoyenneté était articulée à différentes échelles (notamment locale et nationale), et dans quelle mesure le « local » était considéré, par les agents et l'Etat, comme une échelle adaptée à l'exercice, voire

même à la définition de la citoyenneté. Le groupe a également examiné si et comment les références et critères définis au niveau national étaient contestés, réappropriés et réinterprétés localement, et dans quelle mesure de telles pratiques localisées pouvaient être analysées sous le registre de la citoyenneté.

2. Catégorisations

La citoyenneté peut utilement être considérée comme une « sémantique institutionnelle » (Abélès, 1999), ou un « mot-clé » au sens donné à ce terme par R. Williams (1988), i.e. un mot qui inclut certaines définitions et conceptions, et qui, à travers des processus complexes d'évolution et de circulation, accumule des significations, délimite des champs des possibles et des modes de compréhension de la société, et éventuellement des possibilités de transformation de celle-ci. On peut néanmoins observer que d'autres catégories sont également utilisées, parallèlement ou au lieu de celles de « citoyens », comme « usages », « habitants », ou même « consommateurs », ainsi que « (im)migrants » ou « pauvres ». Le groupe est parti de l'hypothèse que loin d'être de simples catégorisations descriptives, l'usage de tels termes reflétait différents « projets politiques » (Dagnino, 2007), portant des visions différentes, voire contradictoires, quant aux rôles et à la place des individus et des groupes dans la société, de leurs relations avec l'Etat et de leur espace politique.

Cette approche en termes de catégorisations a alors permis d'aborder les questions d'échelles de la citoyenneté selon un autre angle, et de mettre en lumière la diversité des « projets politiques » ainsi proposés et mis en circulation ; en incluant des catégorisations alternatives potentielles (Coll, 2004), par exemple quand des mouvements sociaux et politiques dans différentes sociétés se réfèrent à la notion de citoyenneté dans leurs mobilisations pour la reconnaissance, l'égalité des droits ou pour accéder à l'espace public, c'est alors la « fabrique » même de la citoyenneté (Bénéï, 2005) et des citoyens qui a pu être explorée plus précisément.

II. Méthode de travail :

Le groupe s'est organisé selon une méthode de travail qui a combiné la recherche et la réflexion personnelles avec en moyenne deux jours par semaine de travail de collaboration et d'échanges intensifs. Ces journées se sont articulées autour d'une diversité de travaux : analyse de textes fondamentaux sélectionnés et présentés par les membres du groupe ; présentation de thèmes et de questions clés par ceux-ci ; et présentations par des chercheurs invités (voir Annexe I). Ce fonctionnement a donné un rythme de travail soutenu et a structuré les activités du groupe.

Le travail collectif autour de ces thèmes a fait l'objet d'une diffusion publique et d'une mise en discussion avec les travaux d'autres chercheurs lors des deux journées d'études organisées les 6 et 7 juin 2007 à la Maison Suger et à Reid Hall (voir le programme et la liste des participants en Annexe 2). Comme nous y reviendrons plus loin, ces journées d'études vont également donner lieu à la publication d'un ouvrage collectif.

Il faut enfin souligner deux autres espaces d'échanges qui ont contribué aux travaux du groupe. Par l'intermédiaire de Catherine Neveu, celui-ci a pu rencontrer et discuter avec des membres du GRDR (Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural www.grdr.org). Cette association, qui travaille dans ce qu'elle définit comme le « double espace de la migration », vise à conjuguer développement et citoyenneté. Elle a invité le groupe à participer à une journée de discussion autour des significations et enjeux politiques de la citoyenneté (le 27 mai). Cette rencontre a donné lieu à la transmission de réactions écrites des membres du groupe au GRDR quant aux points de convergence entre ses pratiques et réflexions et celles développées par le groupe.

Nous avons également été très fortement soutenu et aidé dans notre travail par l'environnement fourni par le Columbia University Institute for Scholars à Reid Hall. Les chercheurs invités et l'ensemble du personnel ont constitué une communauté de travail stimulante et encourageante, et nous souhaitons les remercier pour les discussions pertinentes et approfondies qu'ils ont engagées avec notre groupe.

III. Conclusions temporaires du groupe

Notre travail s'est concentré sur l'exploration d'un certain nombre de questions centrales dans une approche collaborative et comparative des enjeux de citoyenneté. Nous avons dû prendre en compte et traiter un certain nombre de **différences** importantes.

Tout d'abord, la question des différences disciplinaires. Les membres du groupe sont issus de formations universitaires très différentes (anthropologie, cultural studies, science politique et politique sociale). Ces formations disciplinaires ont structuré de manière significative nos approches de la citoyenneté, à la fois en termes de comment nos disciplines conçoivent la citoyenneté et de comment nos propres positions se sont développées en relation avec des connaissances disciplinaires établies. Chacun de nous occupe une position critique vis à vis des analyses disciplinaires « orthodoxes », ce qui nous a permis de rechercher et de valoriser le dialogue au-delà des frontières disciplinaires. Une attention soutenue portée aux spécificités de chacune de nos disciplines d'origine a constitué un fondement important de notre travail collectif.

En second lieu, nous avons attentivement examiné les enjeux liés à des **contextes nationaux différents**, tant pour notre propre travail que pour l'étude de la citoyenneté en général. L'idée que « le contexte importe » nous réunit, en tant que principe d'investigation sociale en général, et tout particulièrement dans l'étude de la citoyenneté, qui a fait l'objet de nombreuses abstractions généralisantes. Dans notre travail collectif, nous avons analysé non seulement les particularités de nos propres recherches empiriques, mais également le contexte politico-culturel qui a donné forme à et rendu possible des définitions et des mobilisations spécifiques de la citoyenneté (du républicanisme français à la démocratisation populaire brésilienne). Chaque membre du groupe s'est engagé dans l'explication du contexte national particulier dans lequel ses recherches sont situées. Comme on le verra plus en détail plus bas, cela nécessite des réflexions critiques sur les relations entre les processus de formation de la nation et les conceptions de la citoyenneté.

Enfin, il est important de revenir brièvement sur l'intersection entre ces deux dimensions (disciplinaire et nationale) de nos différences. Nous avons en effet également dû prendre en considération les formations nationales spécifiques des disciplines scientifiques, dans la mesure où celles-ci ont des implications sur les débats et les discussions dans lesquels nous sommes parties prenantes. Des interrogations spécifiques ont émergé et prennent sens dans des contextes spécifiques (par exemple les discussions sur les échelles et niveaux dans la pensée politique française ; celles sur la « citoyenneté culturelle » dans l'anthropologie étatsunienne ; ou encore les distinctions radicales entre des conceptions politiquement connotées autour de la citoyenneté dans le Brésil contemporain). Il ne s'agit pas de prétendre ici que ces discussions ne « voyagent » pas en termes scientifiques, mais il nous est apparu important de saisir les conditions particulières dans lesquelles elles ont émergé, et qui ont des conséquences sur la manière dont elles sont formulées.

La question de la **traduction** a été ici particulièrement significative. La langue de travail du groupe a été l'anglais, mais des discussions significatives nous ont permis de discuter de la « traduction culturelle » des termes utilisés lors de nos discussions sur les enjeux de citoyenneté dans différents contextes. Ainsi, « le local » et « la communauté » ont fait partie des termes qui ont requis des discussions approfondies afin de saisir collectivement comment ils étaient politiquement et culturellement connectés aux conceptions et aux représentations sur la citoyenneté dans les différents contextes discutés.

Le travail du groupe s'est focalisé sur un ensemble de préoccupations thématiques qui ont émergé de nos lectures et discussions collectives, comme autant de « points d'entrée » afin d'engager des comparaisons autour de la citoyenneté. Ces quatre thèmes sont :

- les échelles et niveaux ;
- les Etats ;
- la culture ;
- les projets politiques.

Le groupe s'est principalement préoccupé des questions clés identifiées dans le projet original : les relations entre les différentes échelles ou niveaux de la citoyenneté, et celles entre représentations légales et sociales. Pour ce faire, nous avons mis nos propres travaux en discussion avec un vaste ensemble d'autres recherches. Un temps considérable a été consacré aux questions et problèmes liés à la « pensée scalaire » (Isin, 2007), et à laquelle se sont intéressés des anthropologues, des géographes et des politistes, de manière à chaque fois différente. Nous nous sommes également efforcés de problématiser les conceptions de la citoyenneté comme statut légal, inscrites dans les représentations juridiques et/ou politiques. Une question centrale en la matière est que de telles représentations interagissent et renforcent certains des aspects de la pensée scalaire (la citoyenneté comprise comme statut lié au niveau de la nation et de l'Etat « central »).

Afin de développer ces champs d'analyse, notre travail s'est également appuyé sur d'autres innovations, et notamment en travaillant sur les distinctions importantes entre les concepts de niveaux et d'échelles (et sur leurs articulations avec les processus de hiérarchisation et de territorialisation). Nous nous sommes également fortement intéressés aux manières de penser les relations entre le social et le légal. C'est la question de la culture qui a alors retenu notre attention, ainsi que ses liens étroits avec les relations de pouvoir et les pratiques politiques. Cet ensemble de connexions structure notre compréhension des modes de formation de la citoyenneté, et éclaire les discussions engagées notamment dans l'anthropologie étatsunienne sur la « citoyenneté culturelle ». Nous avons alors été amené à réfléchir plus particulièrement sur les articulations complexes entre culture, citoyenneté et nation dans les périodes de migration.

Cette réflexion nous a conduit à formuler les propositions suivantes, qui ont servi de présentation aux deux journées d'études des 6 et 7 juin « Questions de citoyennetés/Questioning Citizenships » :

« Nous interrogeons les questions de citoyenneté de deux manières différentes. D'une part, l'exploration pratique et politique de la citoyenneté dans différents projets

politiques dans des contextes sociaux diversifiés éclaire le caractère polysémique de la citoyenneté. D'autre part, de tels défis de la citoyenneté requièrent une forme d'analyse critique. Les deux types de questionnement (politique et analytique) sont donc imbriqués l'un dans l'autre.

Lors de ces journées d'études, nous souhaitons nous concentrer sur un certain nombre de questions clés mises en relief par une telle approche. Bien que les significations de la citoyenneté soient fluides et mobiles, les projets politiques qui s'emparent de cette question cherchent toujours à concrétiser ou à cristalliser des significations spécifiques dans les institutions, les lois, les processus, les pratiques et les formes des relations sociales. Il s'ensuit qu'interroger la citoyenneté nécessite d'être attentif aux processus « imparfaits » de sa fabrication. Cela implique d'explorer comment des projets spécifiques visant à faire ou refaire la citoyenneté se saisissent de tels mots-clés. La citoyenneté est mise en œuvre dans des processus et des pratiques dans une diversité de lieux (et n'est donc pas la seule propriété de l'Etat-nation et du niveau national). Explorer la citoyenneté nécessite d'être attentifs à la diversité des espaces dans lesquels les vocabulaires et les pratiques de citoyenneté s'actualisent, et à la manière dont celle-ci relie différents lieux et échelles de la vie sociale et politique. Enfin, nous nous demandons ce qui fait de la citoyenneté un objet persistant de désir pour des projets politiques divergents, opposés ou contradictoires. »

Dans notre introduction à ces journées d'études, nous avons présenté un certain nombre de réflexions liées aux quatre « points d'entrée » indiqués plus haut : échelles et niveaux ; Etats ; culture ; et projets politiques ¹.

1. Les échelles et lieux des citoyennetés

L'exploration des « échelles de la citoyenneté » constituait un des principaux points de départ de notre travail. Par « échelles », nous entendions alors explorer et analyser comment les conceptions localement et/ou socialement produites de la citoyenneté interagissaient avec les conceptions et définitions légales. Il s'agissait pour nous de comparer différents niveaux et modes de production de la citoyenneté (social et

¹. L'introduction et les conclusions de ces journées d'études par le groupe ont été filmées pour les archives de la MSH. Elles peuvent être vues en ligne à l'adresse suivante : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>.

légale, localisée et formulée par l'Etat...), et de comprendre les processus par lesquels ces différentes sphères se constituaient mutuellement, par des circulations plus ou moins fluides et continues qui pouvaient se cristalliser temporairement avant de changer à nouveau. Les citoyennetés étaient alors conçues comme étant constamment redéfinies et reformulées à travers une diversité d'interactions entre les états, les institutions, les sociétés, et au sein des sociétés elles-mêmes. Il s'agissait donc d'une citoyenneté « imparfaite » (Balibar, 2001), d'un ensemble instable de pratiques et de processus, plus que d'une forme stable ou d'un strict statut légal.

Ces échelles nous sont progressivement apparues comme un de ces nombreux, et souvent peu interrogés, usages de références spatialisées, comme « l'espace public », les processus bottom-up ou top-down... Nous avons alors pris en compte la critique formulée par Isin de ce qu'il désigne comme « la pensée scalaire », qui d'une part implique des représentations verticales et hiérarchiques de l'Etat et du pouvoir, sous-estimant du même coup les dimensions horizontales ainsi que les conséquences d'une telle « topographie verticale » (Ferguson, 2002) sur la compréhension et la conceptualisation des relations entre l'Etat, les mouvements sociaux, les lieux et la politique. D'autre part, une telle pensée scalaire implique l'existence d'un seul et unique niveau d'appartenance et de loyauté, en l'occurrence le niveau étatique. Du fait de sa logique exclusive et englobante, la pensée scalaire implique une pensée exclusive de la citoyenneté elle-même, comme étant par essence liée à l'Etat en tant que seul producteur d'identification, d'appartenance et d'engagement. L'analyse critique de telles conceptions est alors une pré-condition pour saisir la complexité même de la citoyenneté, et la diversité de ses lieux, niveaux et espaces de production et de mise en œuvre.

Il découle de cette approche une série d'interrogations :

- Où l'Etat « réside »-t-il ? Au seul niveau central (ou national, ce qui est différent) ? Comment se constituent les liens entre pays « réel », « imaginaire »... ?
- Quels sont les lieux et espaces où la production de la loi et ses usages, tant par l'Etat que par d'autres agents, se confrontent et s'alimentent mutuellement ?

- Travailler sur les lieux de la citoyenneté implique également de prendre en compte les liens et tensions entre les modèles de citoyennetés formulés par l'Etat et/ou au niveau national, et ses adaptations, réinterprétations et négociations localisées, interactions qui permettent l'émergence de registres diversifiés et liés de citoyenneté.
- Cela nécessite également une ré-examen critique des lieux et espaces habituellement considérés comme « étrangers » à la sphère de la citoyenneté : le domestique, le personnel, le local, et de souligner la variété des niveaux à travers lesquels celle-ci est construite et transformée (politiques publiques, éducation, police...)
- Enfin, une telle approche des lieux et échelles de la citoyenneté requiert qu'une attention particulière soit portée aux enjeux de spatialisation, aux dimensions concrètes des représentations en termes d'occupation d'espaces, de construction de lieux, de partage du topos, tant les processus de citoyenneté sont également actualisés dans la co-présence dans des espaces physiques.

2. Citoyennetés et Etats

La citoyenneté et l'Etat semblent toujours liés. Le second apparaît comme l'agent qui constitue, garantit et réalise la citoyenneté en tant que statut social (et en tant que catégorie politique, juridique et administrative). Nos propres travaux, et d'autres, suggèrent cependant l'existence d'un ensemble plus complexe, plus variable et plus changeant, de liens entre citoyenneté et Etat. Aussi nous paraît-il tout d'abord nécessaire de pluraliser radicalement ce lien, et donc de parler des relations entre *les* citoyennetés et *les* Etats. L'intérêt d'une telle pluralisation du champ est de permettre de prendre en compte les variations historiques et géopolitiques, plutôt que de supposer l'existence d'un modèle normatif à partir duquel mesurer les déviations et divergences.

Une telle pluralisation radicale entre les citoyennetés et les Etats nécessite selon nous de prendre en compte trois questions centrales afin de penser les Etats en tant qu'ils sont impliqués dans la fabrication des citoyennetés :

1. Ils sont diversifiés ;
2. ils sont hétérogènes ;
3. ils sont contestables et peuvent être changés.

Nous nous sommes donc confrontés aux relations troubles et troublantes entre les Etats, les nations et les citoyennetés. Les Etats fonctionnent à de multiples échelles ou niveaux variables. Ils fonctionnent au niveau transnational et mutinational, ainsi qu'aux niveaux les plus locaux : la maison, la rue, le quartier. Autant de lieux de ce que Painter nomme « les géographies prosaïques de l'étatité » (2006), ou Gupta et Ferguson les pratiques de spatialisation de l'Etat (2002). Les Etats organisent les logis (et les sans-logis), administrent des rues (maintien de l'ordre, éclairage, entretien, etc.), créent des quartiers ou des communautés en tant que lieux politiques, administratifs et gouvernementaux. Dans toutes ces pratiques, des formes de citoyenneté peuvent être impliquées, produites et pratiquées.

Les Etats restent néanmoins des lieux privilégiés d'organisation de la nation et du national. Ainsi les Etats (en tant qu'ensemble de politiques, de pratiques et de personnes) s'engagent dans :

- la gestion des relations entre citoyenneté et nationalité, et le nouveau Ministère de l'Immigration, de l'Identité nationale, de l'Intégration et du co-développement en France lie bien de telles questions ;
- l'invention, la réinvention et l'institutionnalisation de la culture nationale et de ses relations avec d'autres cultures ;
- dans les interactions quotidiennes entre les gens et les appareils d'Etat engagés de diverses manières dans la « reconnaissance » : en tant que citoyen, membre du public, « méritant » ou « national », comme étrange, étranger etc. Ces interactions vont de la délivrance de droits et services à l'empowerment, de la régulation à la police et à la discipline.

Autrement dit, nous souhaitons déplacer ou décentrer les Etats, sans les faire disparaître ; ce qui nous intéresse, ce sont plutôt les diverses manières par lesquelles Etats et citoyennetés s'articulent.

3. Citoyennetés et cultures

Le fait que tant « la citoyenneté » que « la culture » soient si fréquemment invoquées et débattues dans les débats politiques et scientifiques contemporains soulignent le capital culturel porté par les deux termes, ainsi que leur apparente, et pour certains problématique, flexibilité comme catégories d'analyse sociale. Loin d'appartenir à des domaines distincts, la culture et la citoyenneté se superposent, interagissent et se constituent mutuellement de multiples manières, qui incluent, sans s'y limiter, des relations matérielles de lutte politique ou économique. La culture, loin d'être statique ou essentialisée, est dynamique, un ensemble de processus. C'est un espace de discussion, de conflit, de reproduction et de changement. La culture est relationnelle en ce qu'elle est constituée dans et par des relations politiques, économiques, sociales et historiques. Elle a des formes d'expression formelle dans des institutions légales et des statuts politiques, mais ces institutions sont aussi les produits de processus culturels. L'Etat lui-même « discipline » les citoyens, mais le pouvoir d'Etat n'est qu'une des nombreuses forces influençant la manière dont les gens se conçoivent, et conçoivent les institutions politiques et le changement social.

Comme d'autres formes culturelles, la citoyenneté est imparfaite, précaire, limitée, incomplète et toujours en travaux. En tant que champ culturel, la citoyenneté comprend des suppositions, croyances et pratiques naturalisées ainsi qu'un ensemble de statuts formels et institutionnels. Les catégories de la citoyenneté (citoyen, sujet, national, identité nationale, habitant, étranger, droits, devoirs, etc.) sont loin d'être universelles. Nous en sommes arrivés à identifier le « sens commun » culturel de la citoyenneté dans un contexte particulier par une attention spécifique portée aux mots utilisés par les gens, aux aspects apparemment ordinaires de la vie quotidienne, et aux pratiques à l'œuvre en matière d'appartenance sociale, de droits politiques, d'égalité et de justice sociale. Comprendre ces définitions différentes et les contextes culturels particuliers dans lesquels elles sont inscrites demande également d'être particulièrement attentifs aux processus historiques et subjectifs qui sous-tendent les transformations politiques.

La culture peut fournir des ressources permettant de formuler de nouvelles identités citoyennes. Les gens puisent des inspirations créatives dans des traditions ethniques ou esthétiques spécifiques, qui leur permettent de mettre en lumière la spécificité culturelle, à l'inverse de l'universalité proclamée, des idées dominantes quant à la citoyenneté et à la politique dans le contexte où ils agissent. Des groupes relativement subordonnés mobilisent souvent des pratiques et des identités culturelles dans leurs luttes en faveur du respect, de la dignité et de leur reconnaissance en tant que citoyens. Mais dans le même temps, la culture n'est pas une chose qui puisse être possédée, que nous aurions, ou qui pourrait tenir les groupes entre ses mains. La « cultural politics » ne peut être limitée à la politique des identités, au domaine esthétique ou encore aux revendications concernant l'accès à l'art.

Aussi productif et dynamique qu'aient été pour nous les questions de culture et de citoyenneté, ils n'en constituent pas moins également un espace de préoccupation. D'une part, décentrer la citoyenneté vis à vis des dimensions étroitement étatistes multiplie les possibilités de développement de pratiques et d'institutions démocratiques innovantes. D'autre part, cela peut également poser de sérieux problèmes quant aux « limites » de la citoyenneté. Si l'on considère effectivement que la citoyenneté est constituée à travers des actions quotidiennes, subjectives, ainsi qu'à travers des institutions, quels seraient alors les domaines politiques qui ne seraient pas des domaines de citoyenneté ? Nous ne sommes pas satisfaits des approches qui étendent à tel point le champ de signification des termes « culture » et « citoyenneté » que ceux-ci deviennent des signifiants vides et banalisés de « tout » ou même de « politique ». Dans le même temps, nous sommes réticents à l'idée de « délimiter et contrôler » les frontières de la citoyenneté en tant que catégorie politique ou analytique.

Reconnaître la dimension contingente de nos propres idées sur la citoyenneté signifie s'attacher à de nouveaux sujets, questions et méthodes ; mais cela implique également d'aborder le sujet de la « citoyenneté » lui-même avec réflexivité, voire avec humilité. Les analyses critiques de la citoyenneté comme processus et produit culturels ne peuvent pas déterminer a priori quels seraient, ou non, les sujets, méthodes ou approches adaptés pour saisir les questions d'appartenance politique, de droits ou de

luttres émergentes pour la citoyenneté. Procéder de la sorte reviendrait à contraindre ou interdire l'émergence de possibilités analytiques encore invisibles ou imprévisibles, mais qui pourraient néanmoins fournir des ressources significatives pour aborder les processus de citoyenneté.

4. Citoyennetés et projets politiques

L'idée selon laquelle la polysémie de la citoyenneté est due en premier lieu à son caractère historique et contextuel est maintenant largement reconnue. Autrement dit, il n'y a **pas d'essence de la citoyenneté** qui soit **immuable dans le temps et l'espace**, bien que nous nous interroguions pour savoir dans quelle mesure cette perspective comporte le risque de banaliser l'idée de citoyenneté au point qu'elle en arrive à tout désigner ou à être synonyme de politique. De la même manière, des contextes et périodes spécifiques permettent de comprendre l'importance et le relief donnés (ou non) à la citoyenneté. Mais il faut pousser plus loin les perspectives historiques et contextuelles afin de prendre en compte des projets politiques spécifiques et les significations qu'ils attribuent à la citoyenneté, afin de donner corps à l'affirmation selon laquelle la citoyenneté est un concept discuté et débattu. De notre point de vue, une telle prise en compte nous aidera à comprendre non seulement « le caractère fluide et changeant de ses significations » (Menendez-Carrion, 2003), mais nous permettra aussi de souligner les conflits et antagonismes spécifiques qui structurent les débats autour de la citoyenneté.

Il faut souligner ici que nous utilisons la notion de « projet politique » pour désigner les croyances, aspirations, désirs, intérêts, conceptions du monde et représentations de ce que devrait être la vie en société, qui guident l'action politique d'une diversité de sujets (Dagnino, 2002, 2005).

Une telle définition des projets politiques ne les limite pas aux formulations larges et systématisées, par exemple des projets de partis politiques, mais couvre un large spectre de formes dans lesquelles les représentations, croyances et intérêts sont traduits en action politique avec des degrés variables d'explicitation et de cohérence. Cette flexibilité de la notion adoptée ici nous permet de prendre en compte la

multiplicité et la diversité des sujets politiques impliqués dans le processus de définition et de redéfinition de la citoyenneté, y compris les secteurs « non-citoyens » exclus des définitions dominantes, qui luttent contre celles-ci et formulent ces luttes à travers de nouveaux discours de citoyenneté et différentes formes d'action politique, et ce bien que ces processus de construction de la citoyenneté soient fréquemment ignorés dans ses analyses. Cette diversité inclut des sujets plus ou moins structurés, agissant dans des arènes locales ou plus larges, préoccupés par les institutions politiques ou la transformation sociale et culturelle, etc.

Mettre l'accent sur les citoyennetés comme projets politiques nous permet également de reconnaître les espaces de luttes autour de la citoyenneté, quels qu'ils soient, comme des **lieux du politique**. Il s'agit là de répondre aux arguments qui soit localisent la citoyenneté dans des lieux spécifiques (par exemple, le niveau national mais pas le niveau local), ou même, de manière plus problématique, localisent la politique elle-même dans des espaces spécifiques pré-définis.

Notre hypothèse en ce qui concerne la notion de projets politiques est qu'ils ne peuvent pas être réduits à des stratégies d'action politique au sens strict, mais expriment et produisent des significations qui font partie de matrices culturelles plus larges. Des projets politiques distincts sont à la fois ancrés dans des configurations culturelles existantes, tout en y introduisant des nouveaux éléments, créant ainsi des tensions dans et transformant le répertoire culturel d'une société. On peut alors considérer que cette relation entre culture et projets politiques est traversée par une ambiguïté constitutive : d'une part, les projets, et tout particulièrement ceux qui ne sont pas conservateurs, sont précisément formulés pour discuter et modifier des éléments présents dans les histoires et contextes dans lesquels ils s'inscrivent. D'autre part, ces projets et les pratiques qu'ils déploient ne sont pas indemnes des dimensions mêmes qu'ils entendent critiquer et avec lesquels ils entendent prendre leurs distances. C'est une des raisons pour lesquelles il ne peut pas être présupposé que ces projets, que ce soit dans leur mise en œuvre concrète ou dans leurs pratiques discursives, sont exempts de contradictions ou puissent être dotés d'un haut niveau de cohérence interne.

Enfin, la notion de projets politiques peut être utile pour faire face, analytiquement et politiquement, aux situations de **confluence perverse** qui caractérise selon nous, la situation de certains pays d'Amérique Latine (ainsi que d'autres pays dans le monde). Cette confluence renvoie à la rencontre entre d'une part les projets de démocratisation constitués durant la période de résistance aux régimes autoritaires et qui ont continué à poursuivre cette démocratisation, et d'autre part les projets néo-libéraux établis, à différentes cadences et selon différentes chronologies, depuis la fin des années 80 ; La perversité réside alors dans le fait que bien que ces projets aillent dans des directions différentes, voire antagoniques, ils utilisent un discours commun et adoptent les mêmes références. Or au Brésil et dans de nombreux autres pays, la construction de la citoyenneté (ainsi que des notions de participation et de société civile) est une de ces références cruciales.

« L'usage de points de référence communs, similaires, bien qu'ayant des significations assez différentes, (le fait que tout le monde parle de citoyenneté), a produit ce qu'on pourrait appeler une crise discursive : le langage commun, avec son vocabulaire homogène, obscurcit les différences, dilue les nuances et réduit les antagonismes. C'est là un terrain fertile sur lequel les conceptions néo-libérales de la citoyenneté sont mises, subrepticement, en avant, en arrivant à occuper des terrains inattendus. Dans cette lutte où le déplacement sémantique et la dislocation des significations deviennent les armes principales, le terrain de la pratique politique devient un champ de mine : à chaque faux pas, on court le risque de tomber dans le camp adverse. Là réside la perversité et le dilemme qu'elle représente, qui établit une tension qui traverse aujourd'hui de part en part toute la dynamique de construction démocratique » (Dagnino, 2004 :198). C'est là que l'identification de significations distinctes dissimulées derrière ces références communes, c'est à dire l'identification de projets en conflit, peut contribuer à élucider le dilemme et à faire face aux défis qu'il pose.

Ces quatre « points d'entrée » restent pour le groupe des thèmes structurant de travail, mais nous voulons ici souligner leur interconnexion. Ils ne peuvent exister, pour nous, comme des « approches de la citoyenneté » séparés ou même séparables.

A cette étape, nous pensons que l'approche progressivement constituée au fil de notre collaboration constitue une contribution forte à l'étude de la citoyenneté en tant que formation sociale et politique cruciale dans le monde contemporain. Nous envisageons donc de poursuivre notre travail afin de développer et de diffuser cette approche.

IV. Diffusion et activités à venir

Au cours de ces trois mois de travail, les membres du groupe se sont engagés dans un certain nombre d'activités qui leur a permis de rentrer en contact avec des publics plus larges sur certaines des questions et thèmes en discussion (voir Annexe 3). Nos plans futurs comportent un certain nombre d'occasions pour poursuivre et diffuser notre travail. Cela inclut :

- Des rencontres et communications déjà planifiées :
 - John Clarke, « Context-sting citizenship », communication à la Conférence internationale de la Social Policy Association, Birmingham, juillet 2007 ;
 - Catherine Neveu, « Questions d'échelles et citoyenneté(s) », Colloque *Faire territoire aujourd'hui*, UMR Architecture, Urbanisme, Sociétés, Paris, septembre 2007 ;
 - Evelina Dagnino, « Citizenship: a perverse confluence », à paraître dans *Buzzwords* (titre provisoire), sous la direction d'Andrea Cornwall (IDS, University of Sussex), Londres, RU.
- Des projets de conférences et de communications :

- - Kathleen Coll, « Mobilizing History: Non-citizen Immigrant Voting Rights in the United States », Conférence de l'American Anthropological Association, Washington, DC, novembre 2007 ;
 - - John Clarke, communication à la Conférence de l'American Anthropological Association, Washington, DC, novembre 2007 ;
 - J. Clarke, K. Coll, E. Dagnino et C. Neveu (PIEA), « Questioning Citizenship », atelier à la Conférence *Crossroads in Cultural Studies*, Kingston, Jamaïque, juillet 2008.
- La publication d'un ouvrage collectif issu des journées d'études, en français (travail éditorial en cours) ;
 - La rédaction d'un ouvrage écrit collectivement par les membres du groupe. Cet ouvrage serait dans un premier temps publié en anglais, avec des traductions possibles en français, en portugais et en espagnol (planning et rôles initiaux de chaque membre du groupe déjà établis) ;
 - Des projets de rédaction d'articles pour des revues scientifiques nationales et internationales (un article est déjà pris en considération pour une publication dans la revue *Focaal*) ;
 - Des projets devant permettre de nouvelles rencontres du groupe afin de travailler sur les publications, et tout particulièrement l'ouvrage co-écrit. Le groupe explore actuellement des lieux et sources de financement pour de telles rencontres. Parmi les pistes en cours d'exploration, la Fondation Rockefeller à Bellagio et la Conférence internationale *Crossroads in Cultural Studies* à Kingston (Jamaïque), où J. Clarke sera *keynote speaker* en juillet 2008.

Nous sommes extrêmement reconnaissants à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et au Columbia University Institute for Scholars pour leur soutien matériel et personnel à ce projet.

Annexe 1 : Rencontres avec des universitaires invités.

12 Avril 2007 :

Véronique Bénéï (LAIOS, Cnrs-Ehess) : « Building national citizens in India »

9 Mai 2007 :

Etienne Leroy (LAJP, University Paris I) : « La post-modernité vue d’Afrique »

15 Mai 2007

Danielle Lochak (University Paris X): « La citoyenneté d’un point de vue juridique »

30 Mai 2007

Jean-Francois Gossiaux (LAIOS, Cnrs-Ehess) : « Nation, Etat et ethnicité : le cas de la Macédoine »

Annexe 2 : Programme des journées d'études

PIEA « Scales of citizenship »
(MSH-Columbia University)

Journées d'études, les 6 et 7 juin 2007
Questions de citoyennetés / Questioning citizenships

Mercredi 6 juin : Maison Suger, 16-18 rue Suger 75006

10 h – 12 h

Questions de citoyenneté : une introduction

By the IPAS members: J. Clarke (Open University), K. Coll (Stanford university), E. Dagnino (University of Campinas), C. Neveu (LAIOS, CNRS-EHESS)

« States and subalterns, information and rights: reflections on citizenship enactments in contemporary India », Aradhana Sharma (Wesleyan University)

14 h – 17 h

Une « citoyenneté » kali'na ? Constructions citoyennes et jeux de niveau en Guyane française, Gérard Collomb (LAIOS, CNRS-EHESS)

« Citoyenneté musulmane au Mali : État laïc, société civile islamique et nationalité civique », Gilles Holder (CEMAf CNRS)

« La question de la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie », Alban Bensa (GTMS, EHESS)

Jeudi 7 juin : Reid Hall, 4 rue de Chevreuse 75006

10 h - 12 h

« **La citoyenneté en construction ou en déconstruction dans l'Irak post-Saddam** », Hosham Dawood (LAIOS, CNRS-EHESS)

« **Remaking Citizenship ? Non-Citizen Immigrants and the Right to Vote in the U.S** », Kathleen Coll (Stanford University and PIEA).

14 h – 17 h

« **Vingt ans après : la construction démocratique au Brésil, vue depuis la banlieue de São Paulo** », Gabriel de Santis Feltran (University of Campinas, Brazil)

« **La citoyenneté locale en Afrique de l'Ouest : quelques réflexions issues de terrains en cours** », Peter Hochet, EHESS (Marseille), Laboratoire Citoyennetés (Ouagadougou)

Synthèse des deux journées, par les membres du PIEA

Journées d'études "Questioning citizenships/Questions de citoyennetés"

Liste des Participants :

Mercredi 6 juin 2007

Maison Suger

Mihaela Bacou, Columbia University Institute, Reid Hall

Alban Bensa, CEMS, EHESS

Sarah Botton, GRET, Latts

Marcus Bruce, Bates College, USA

John Clarke, Open University, PIEA

Kathleen Coll, Stanford University, PIEA

Gérard Collomb, Laios

Evelina Dagnino, Université de Campinas (Brésil), PIEA
Hosham Dawod, Laios
Donna Dickenson, University of London
Peter Hochet, EHESS Marseille, Laboratoire Citoyennetés
Gilles Holder, Cemaf Aix-en-Provence
François Karé, Nouvelle-Calédonie
Birgit Müller, Laios
Catherine Neveu, Laios, PIEA
Marie-Christine Peltier-Charrier, Laios
Rock Pidjot, Nouvelle-Calédonie
Gabriel de Santis Feltran, Université de Campinas (Brésil)
Anu Sharma, The Wesleyan University
Matthieu Solier, Université Paris IV

Jeudi 7 juin 2007

Reid Hall

Naby Avcioglu, Columbia University Institute, Reid Hall
Mihaela Bacou, Columbia University Institute, Reid Hall
Marcus Bruce, Bates College, USA
Nadège Chell, Reso-Femmes, Genève
John Clarke, Open University, PIEA
Kathleen Coll, Stanford University, PIEA
Gérard Collomb, Laios
Evelina Dagnino, Université de Campinas (Brésil), PIEA
Hosham Dawod, Laios
Donna Dickenson, University of London
Peter Hochet, EHESS Marseille, Laboratoire Citoyennetés
Gilles Holder, Cemaf Aix-en-Provence
Birgit Müller, Laios
Catherine Neveu, Laios, PIEA
Marie-Christine Peltier-Charrier, Laios

Gabriel de Santis Feltran, Université de Campinas (Brésil)

Anu Sharma, The Wesleyan University

Annexe 3 : Activités des membres du groupe durant le programme

Catherine Neveu:

Discutante, Table-ronde des collectivités locales, 3èmes Rencontres de la démocratie participative Europe-Amérique Latine, IEP-Conseil Régional Poitou Charentes, BID, 1^{er} Juin.

Evelina Dagnino:

Conférence, le 7 Mai, Cours « La citoyenneté hors les murs », 1er Cycle Amérique Latine à Poitiers, IEP de Paris.

Communication : « Participation y proyectos politicos in Brazil: Los dilemmas de la democracia participativa », 3èmes Rencontres de la démocratie participative Europe-Amérique Latine, IEP-Conseil Régional Poitou Charentes, BID, 30 Mai- 1 Juin.

Kathleen Coll:

Conférence, le 30 Avril, Cours « La citoyenneté hors les murs », 1er Cycle Amérique Latine à Poitiers, IEP de Paris.

Communication : « Remaking Citizenship ? Non-Citizen Immigrants and the Right to Vote in the U.S » Journées d'études *Questions de Citoyennetés/Questioning Citizenships*, 6-7 Juin.

John Clarke:

Conférence, le 14 Mai, Cours “La citoyenneté hors les murs », 1er Cycle Amérique Latine à Poitiers, IEP de Paris.

Communication : « Living with/in and against neo-liberalism : pursuing ambivalence? » Atelier Transnational Governmentality in South East Europe Workshop “*Translating neo-liberalism on the sovereign frontier: concepts, cases, contestations*”, Rabac, Croatie, 1-3 juin.

Discutant lors de la conférence *Anthropology, Activism and the Neo-liberal State*, Central European University, Budapest, 22-23 Juin.